

FT347 – Colle sèche pour Escalier – Stair-Tech**Descriptif**

Adhésif double-face destinée au collage de revêtements de sol souples en escalier.

Mise en œuvre rapide, sans délai de séchage, propre et sans odeur.

Remise en service immédiate.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Ne pas appliquer sur support ciré ou huilé.

Supports compatibles : tous supports lisses : béton et dérivés, ragréage, mortier, bois et dérivés (OSB, MDF...), carrelage lisse, marbre et pierre naturelle lisse, ancien revêtement PVC de tout type, résine de sol, peinture de sol...

Matériaux à coller compatibles : tous revêtements de sol souple : revêtements PVC de tous types, moquettes, fibres naturelles (coco, sisal, jonc de mer...).

Matières

- Grille PET enduite sur ses deux faces de colle acrylique

Références

Laize	Longueur	Référence
60 mm	25 m	37 46 320
120 mm		37 46 250
240 mm		37 46 290
330 mm		37 46 260

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Épaisseur de l'adhésif	0.23 mm
Masse adhésive	250 g/m ²
Stockage	Stocké dans un lieu sec et tempéré (à une température comprise entre +18°C et +30°C et à une hygrométrie comprise entre 50 et 60% HR), le produit peut être conservé dans son emballage d'origine jusqu'à 12 mois.

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

Préparation du chantier et des supports :

- La température ambiante du chantier doit être stabilisée depuis 48h minimum entre +15°C et +35 °C.
- L'adhésif et le revêtement de sol doivent être stockés sur le chantier au moins 48h avant la mise en œuvre, de manière qu'ils puissent suffisamment s'acclimater.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux (béton, mortier, ragréage, bois brut...), appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

Mise en œuvre sur escalier droit :

- Positionner l'adhésif en bord à bord sur tout l'escalier avec un écart maximum entre les lés de colle de 3 mm.
- Dérouler en descendant l'escalier, marche puis contremarche. Il est possible de dérouler l'adhésif en continu sur toute la descente de l'escalier.
- Maroufler soigneusement au fur et à mesure à l'aide d'une palette de rentrée ou d'un maroufleur, en marquant bien les angles afin que la colle soit totalement en contact sur toute la surface du support.
- La présence de plis légers lors de la pose ne nuira pas à l'adhérence et ne créera pas de surépaisseur visible après pose du revêtement.

Mise en œuvre sur marche balancée :

- La pose s'effectue sur la largeur de la marche, d'abord sur le plat puis sur la contremarche.
- Prévoir un débord à l'extrémité de chaque marche pour bien couvrir les angles.
- Pour éviter que la partie de Stair-Tech en débord ne colle sur la plinthe ou le bas du mur, appliquer un ruban de masquage. Celui-ci protégera le bas du mur et facilitera le retrait de la partie débordante inutile.
- Éviter tout contact direct entre la colle sèche et la peinture ou le papier peint.

La mise en œuvre du revêtement s'effectue ensuite de manière traditionnelle, en fonction du type de revêtement.

Revêtement en PVC :

- Ajuster le revêtement sur la contremarche et la marche.
- Retirer le film protecteur d'abord sur la contremarche et fixer le revêtement en marouflant soigneusement.
- Bien assouplir le PVC (à l'aide d'un souffleur thermique par exemple) pour qu'il épouse l'angle.
- Retirer le film protecteur sur la marche et fixer le PVC en marouflant soigneusement.

Revêtements en PVC type "marches intégrales" :

- Se conformer strictement aux recommandations de mise en œuvre du fabricant du revêtement choisi.
- Le marouflage devra être particulièrement ferme et soigné.

Moquette et fibre naturelle :

- Fixer d'abord le plat de marche, puis la contremarche inférieure en marouflant soigneusement.

Moquette à endos "action back" :

- Il est indispensable de bien "casser" la moquette au niveau de l'angle du nez de marche avant la pose.
- Effectuer la pose en tendant la moquette à partir du nez de marche et sur toute la contremarche. Cela assure une surface de contact totale de la moquette avec la colle STAIR-TECH et une meilleure adhérence.

Revêtement textile sur bec de corbin en bois :

- Retourner le revêtement à la main sur le bec de corbin.
- Maroufler à l'aide d'une palette de rentrée, afin d'assurer un angle parfait.
- Agrafer ensuite le revêtement dans l'angle sous le bec de corbin, tous les 20 cm.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03